



## PROCEDURE D'INSCRIPTION AU PORTAIL FAMILLE

**Le Portail Famille c'est :**

- Facturation en ligne
- Gestion des présences de vos enfants

Si vous ne disposez pas d'accès internet et d'adresse électronique, il convient de vous signaler dès à présent au service enfance par téléphone au 04 92 08 27 30.

Si vous disposez d'un accès internet, vous trouverez au bas de votre facture les éléments permettant de créer un compte en suivant la procédure ci-dessous.

Pour toute demande nous sommes à votre disposition aux adresses :

[creche@lebroc.fr](mailto:creche@lebroc.fr)

[culture@lebroc.fr](mailto:culture@lebroc.fr)

[secretariat-alsh@lebroc.fr](mailto:secretariat-alsh@lebroc.fr)

Site internet à saisir dans le bandeau supérieur de votre moteur de recherche de votre ordinateur, de préférence **Google Chrome** :

<http://portailfamille.lebroc.fr>

- Cliquez sur « Inscrivez-vous »
- Remplissez les données « Nom, prénom, adresse mail, nom d'utilisateur et mot de passe »
- Une fois ces informations enregistrées, vous serez dirigés vers une page sur laquelle il faudra saisir les codes qui vous ont été communiqués au bas de votre facture :

- N° de dossier
- Libellé du dossier

- Enfin vous recevrez un mail et en cliquant sur le lien, vous activerez l'ouverture du compte.

**Important :** Lorsque vous vous connecterez sur votre compte, allez sur « Mon dossier/Mes coordonnées » - cliquez sur « modifier » puis activez « Adhérer à la facture par mail », cette manipulation est nécessaire pour recevoir tous les messages du service enfance.